



MAIRIE DE BREUCHES

70300 BREUCHES

Mairie
1, place Léon Grosjean
70300 BREUCHES

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de BREUCHES
se réunira, en séance ordinaire le 27 février 2023, à 19 heures 30.

Objet de la réunion

- Présentation d'un projet d'une centrale solaire sur des terrains privés sur le territoire de la commune de Breuches.
- Vote du compte administratif 2022.
- Location terrains agricoles suite à la retraite d'un exploitant.
- Révision des tarifs de location de la salle des fêtes.
- Recherche d'un agent pour l'entretien de la salle des fêtes.
- Questions diverses

Fait à BREUCHES, le 21 février 2023

Le Maire

